



# Communiqué de presse

Nîmes, le 4 avril 2014

**Pôle Recherche  
et Développement  
Service Communication**

Contacts presse :  
Responsable de Communication,  
**Claire LEJEUNE**  
04 66 68 30 91  
claire.lejeune@chu-nimes.fr

## **Nouveauté en ophtalmologie au CHRU de Nîmes**

Depuis le 2 avril 2014, le service d'ophtalmologie du CHRU de Nîmes propose la chirurgie réfractive aux patients présentant une myopie, une hypermétropie, un astigmatisme.

La technique utilisée est la photokératectomie réfractive (PKR). Elle consiste à appliquer le laser à la surface de l'œil afin de remodeler la cornée et permettre aux patients de voir sans lentilles ni lunettes.

Toute personne, quelque soit le degré de leur myopie, associée ou non à un astigmatisme ou à une presbytie peut bénéficier de la chirurgie réfractive si le bilan pré opératoire ne démontre pas de contre indication.

L'opération se pratique sous anesthésie locale au service d'ophtalmologie par instillation de collyre.

Afin d'optimiser la prise en charge des patients, le service d'ophtalmologie a mis en place un protocole propre à cet acte chirurgical:

- Trois consultations pré opératoires permettent de dresser un bilan complet et précis de la vision du patient et de l'épaisseur de la cornée.

- Une surveillance accrue dans le service d'ophtalmologie après l'opération.

Après l'intervention les patients bénéficieront de trois consultations, le lendemain, à 5 et à 30 jours.

Le coût total de l'intervention est de 1490 euros pour les deux yeux, consultations comprises. Cet acte n'est pas pris en charge par la sécurité sociale.

Prise de rendez-vous :

Service ophtalmologie du CHRU de Nîmes

Secrétariat : 04 66 68 43 60